

**Le Premier ministre haïtien a déclaré, ce mardi 30 juin, que la priorité du gouvernement est la défense des intérêts du pays en ce qui a trait au dossier du rapatriement des haïtiens en situation irrégulière en République Dominicaine. Evans Paul affirme qu'Haïti n'acceptera pas de recevoir des Dominicains frappés d'apatridie.**

Le chef du gouvernement qui ne cesse d'assimiler le rapatriement prochain à une crise humanitaire a, une nouvelle fois, haussé le ton. Evans Paul fustige le comportement des autorités dominicaines pour leur manque de considération vis-à-vis d'Haïti qui est, selon lui, un client potentiel du marché dominicain.

"Économiquement, Haïti supporte largement la République Dominicaine", a souligné M. Paul expliquant que l'importation des produits dominicains dans le pays s'élève à plus de 2 milliards de dollars par année.

De l'avis du Premier ministre, Haïti doit se servir du dossier relatif au rapatriement pour évaluer ses faiblesses et ses manquements comme Etat souverain et agir en conséquence.

En dernier ressort, Evans Paul rassure que le gouvernement continue de travailler pour recevoir les fils du pays dans la dignité.

A noter qu'Haïti est toujours dans l'attente d'une signature d'un protocole de rapatriement qui définirait les modalités des expulsions, la date à laquelle elles débiteront et dans quelles conditions elles se feront.